RESTAURATION D'UNE DÉCHARGE SAUVAGE ET INSTALLATION APICOLE

PRÉSERVATION
DES ESPACES
AGRICOLES,
DES PAYSAGES
ET DES SITES



ISLES-LES-VILLENOY, SEINE-ET-MARNE



CONTEXTE

Une parcelle privée est occupée illégalement et utilisée comme décharge sauvage pendant plusieurs mois. Elle est située dans un corridor écologique d'importance régionale, proche des bords de Marne et constitue un espace refuge pour la biodiversité en bordure de plaine agricole.



OBJECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ

La commune et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux sollicitent la Safer pour la réhabilitation de la parcelle afin de lui rendre sa vocation agricole.

Archipel, opérateur de compensation créé entre la Safer de l'Ile-de-France et Biotope, élabore un programme de renaturation dans le cadre de la compensation écologique.





L'ACTION DE LA SAFER

La Safer acquiert la parcelle, puis, via Archipel :

- élabore le programme de renaturation comprenant les inventaires faune flore et actions de gestion
- coordonne les travaux de réhabilitation : nettoyage, sécurisation du site, plantations, semis

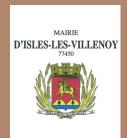
- sélectionne un porteur de projet en apiculture pour l'attribution de la parcelle et sa gestion sur 20 ans, rétrocession avec un cahier des charges environnemental
- accompagne ce porteur de projet dans la gestion du site
- suit la réalisation des inventaires faune flore afin de s'assurer du maintien d'une bonne qualité écologique

LES RÉSULTATS

- Nettoyage et recréation d'habitats favorables à la biodiversité
- Installation en cours d'un usage apicole, vocation agricole et naturelle rendue
- Gestion et suivi écologiques assurés pendant 20 ans (pas de produit phytosanitaire, fauche tardive)



« Au sortir de plusieurs mois d'une occupation illégale et d'une activité quasi industrielle de décharge sauvage à Isles-lès-Villenoy, les habitants étaient traumatisés. Face à cette situation, nous étions en plein désarroi de par les conséquences environnementales, écologiques, sociales, économiques, de sécurité et de salubrité publique. Le dispositif Archipel a pu être mobilisé au service de ce site. Tout au long des étapes d'avancement du projet, Archipel informe et associe les acteurs ruraux à la mise en œuvre des mesures. Ils favorisent ainsi une relation étroite et un travail commun, au service de notre environnement. Ce projet a permis de restaurer un site dégradé, avec une activité économique et une gestion écologique garantie à long terme. »



Frédéric Hervier

Maire de la commune d'Isles-lès-Villenoy

LES PARTENAIRES

Commune d'Isles-lès-Villenoy et Communauté d'agglomération du Pays de Meaux Biotope

SNCF Réseau (maître d'ouvrage pour la compensation écologique)

Bennes services (nettoyage)

Pinson Paysage (réhabilitation écologique)



